

COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE -

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 3 avril 2017 à 18 heures

Le 3 avril deux mil dix-sept à 18 heures,

Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Maire, en session ordinaire.

Convocation : 30/03/17

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Nombre de votants : 14

Présents : AUDINOS Maryvonne, BÉAL Gérard, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, HILAIRE Valérie, MALEGUE Claude, PERRET Didier, QUATREMERE Gilles, RICHARD Evelyne, RUBINI Morgane, STABLO Marielle, VICENTE Georges.

Absent(e)s : MARCHOIS Fabrice, MARTIN Aline, TONKENS Gerben,

Pouvoir(s) : MARTIN Aline à HILAIRE Valérie, TONKENS Gerben à CONSTANT Michel

Secrétaire de Séance : RUBINI Morgane remplacée par CHAMP Luc

Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal :

Après délibération le compte-rendu du 20 février 2017 est approuvé à l'unanimité.

Vote des taxes de contributions directes 2017 et budget primitif 2017 : En raison d'une rectification des taux des taxes des contributions directes de 2017, les présentes délibérations sont reportées au conseil municipal du 10/04.

Acquisition de matériel : M. le Maire cède la parole à M. CONSTANT qui informe l'assemblée de la nécessité de remplacer la tondeuse et propose d'acquérir tout l'équipement indispensable à l'entretien du stade qui sera dorénavant réalisé par les employés communaux. La proposition est validée par le conseil municipal.

Assurance Dommages ouvrage : M. le Maire après avoir rappelé les travaux de rénovation des salles d'animation situées au Gaucher propose de souscrire une assurance dommages ouvrage auprès de la SMACL pour garantir les risques liés auxdits travaux. Le conseil unanime accepte cette souscription.

Mme Morgane RUBINI quitte la séance pour raisons personnelles et est remplacée par M. Luc CHAMP

Réparation ouvrage d'art et sécurisation de voirie : Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de procéder à des travaux de réparation d'un ouvrage d'art, route des Mines et de sécurisation de la voirie de Léouze. Le conseil valide les devis présentés.

Indemnités des élus : M. le Maire informe l'assemblée de la modification au 1^{er} février de la valeur du point d'indice et de la définition de l'indice terminal de la Fonction Publique impliquant une mise à jour des indemnités des élus. Le conseil municipal valide à l'unanimité ces modifications.

Règlement des parcs : Monsieur le Maire propose à l'assemblée de réglementer l'accès aux parcs, jardins et espaces aménagés de plein air compte tenu des dégradations et comportements incivils constatés. Après lecture, le conseil valide à l'unanimité le règlement présenté.

M. Michel CONSTANT quitte la séance à 19h40 pour raisons personnelles.

Divers :

- Commission travaux : lundi 10 avril à 18h00
- Logement vacant : T4 à la Méansole
- Réunion CAPCA - Etude bilan contrat de rivière : 11 avril à 18h00 en Mairie
- Commission sports et animations : Mme AUDINOS résume rapidement la réunion mais regrette, malgré plusieurs rappels, qu'aucun compte rendu ne soit transmis par la CAPCA.

La séance est levée à 20h00.

Gérard Béal,
Maire de Flaviac



Morgane RUBINI et Luc CHAMP
Secrétaires